

Le Châble, le 25 août 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Gaillard SA pour l'entreposage de matériaux sur la parcelle n° 10075, folio n° 99, zone artisanale A2, lieu-dit Le Liappay à Prarreyer, coord. 2583757/1102000.

PPE Chottelaine par Eugster Immobilier pour la pose d'isolation périphérique en façades sur la parcelle n° 511 folio n° 132, zone touristique centre densité T1, lieu-dit Les Avoutsons à Verbier, coord. 2583974 /1104406.

M. Jacot Yves pour la modification d'enseignes publicitaires sur la parcelle n° 4017, folio n° 127, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1104995/2583694.

Fondation de la Providence par Salamin André et Christophe Architecture Sarl pour la pose d'une citerne à gaz enterrée sur la parcelle n° 18585, folio n° 97, zone de constructions et d'installations publiques, à Montagnier, coord. 1102611/2583430.

Mme Van Kemenade Meric Stéphanie A. et MM Van Kemenade Jae Ok et Van Kemenade William pour la modification de l'accès au parking et la construction d'un ascenseur sur la parcelle n° 3711, folio n° 148, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Ransou à Verbier, coord. 1105350/2584084.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,  
nos salutations distinguées.